

Nous transcrivons avec plaisir les termes mêmes de la péroraison de cet intéressant discours :

“ Par quelles précautions, par quels pansements ai-je obtenu ces résultats ? c'est ce qu'il me reste à dire.

Pour éviter la contagion, pour échapper non pas aux germes-ferment mais aux germes-contages, je proscriis les éponges, la charpie, la ouate, les pinces à pansement à mors cannelés, l'introduction dans la plaie de tout instrument creux tels que sondes de femmes, canules, etc. Les plaies sont lavées à distance au moyen d'un filet d'eau alcoolisée et camphrée que me fournit un petit seau à pansement ; jamais aucun linge, aucune pièce de pansement ne touche la plaie qu'elle n'ait été purifiée par l'immersion dans un mélange d'eau et d'alcool camphré.

Dans les pansements, je m'attache à ne jamais faire saigner les bourgeons charnus d'une plaie qui suppure ; jamais je ne pratique d'explorations ni d'opérations sur une plaie enflammée.

À l'amphithéâtre, je ne me sers que de mes instruments, et non de ceux de l'hôpital ; si, pendant l'opération, je dois me servir d'éponges, je les purifie moi-même auparavant en les trempant dans l'alcool camphré pur. Enfin, pendant la visite, je ne touche jamais à un malade avant de m'être scrupuleusement lavé les mains.

Telle est ma conduite, tels sont mes résultats ; ils ont eu pour témoins mes élèves, et je termine en disant : Guidé par les idées que je viens de développer, et bien que pratiquant dans un milieu hospitalier, j'ai à peu près banni de mon service l'érysipèle et l'infection purulente ; j'en ai complètement banni depuis dix ans toutes les épidémies.”

Dans un article ultérieur, nous relèverons les principes et les faits qui dans cette remarquable discussion rentrent d'une manière plus directe dans le cadre ordinaire du *Journal d'hygiène*.—*Journal d'Hygiène*.

Conduite du chirurgien dans les cas de mutilation de la main. — Dans une de ses leçons à l'hôpital de la Pitié, M. le professeur Verneuil s'est exprimé en ces termes :

À propos de la petite opération que je vais faire à un jeune malade entré dans notre service pour un écrasement de la main, je tiens à insister une fois de plus sur la conduite que doit tenir le chirurgien dans les plaies de la main.

Lorsque vous aurez à traiter un blessé atteint d'un écrasement quelconque de la main, prenez pour règle absolue de ne